



Ré-écrire

Collecte et traitement des données à caractère personnel (Politique RGPD)

L'organisme de formation rappelle qu'il lui est fait obligation de collecter et traiter les données à caractère personnel des participants à la formation.

Pourquoi ?

- Permettre à l'organisme de formation de justifier de la bonne exécution de l'action de formation, en particulier la feuille d'émargement (*art. L6362-6 et suivants du code du travail*);
- Permettre le suivi technique, administratif et pédagogique de l'action de formation.

Comment ?

- Les données recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Danielle IDOUX.
- Elles sont communiquées aux formateurs intervenants au sein de l'organisme de formation, et le cas échéant, aux organismes financeurs et à l'autorité de contrôle : la CNIL.
- Ces informations seront conservées pendant toute la durée et l'exécution du présent contrat, ainsi que la durée d'une prolongation éventuelle.
- Durée de conservation des données : Pour permettre un suivi statistique et préserver les intérêts de l'organisme de formation du point de vue de sa responsabilité civile, elles seront archivées pendant une durée de 3 (trois) ans à partir du terme du présent contrat, avant leur suppression définitive. (NB : cette durée pourra être prolongée dans le cas où un événement viendrait à interrompre ou suspendre le délai de prescription).

Vos droits

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer à leur traitement, ou encore exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Danielle IDOUX, chargée du suivi de vos données :

Contact : 1 rue Jean Jaurès 88110 Raon L'Etape – 06 27 94 54 16 - re.ecrire88@gmail.com

Si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez porter réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.